

# Le mot du président

## PAS D'ENSEIGNANTS, PAS DE PROFESSION



Le Dr George Sweetnam

**A** lors que l'ADC commence à célébrer son 100<sup>e</sup> anniversaire, nous voyons ce que la dentisterie canadienne a fait de bien et quelles mesures il faut prendre pour continuer à réussir au cours du prochain siècle.

La dentisterie est une profession honorable, maintenant des normes élevées en déontologie, dans les compétences techniques et en recherche afin de faire progresser la science dentaire et améliorer la santé buccodentaire au Canada.

Réfléchissant à ma pratique depuis 30 ans, je pense aux premiers cas de jeunes avec des dents antérieures lésées. Avant la mise au point des composites, on appliquait généralement un produit pour protéger la pulpe et posait une couronne temporaire en aluminium. Maintenant, avec les composites et leurs propriétés esthétiques, l'enfant retourne en quelques minutes dans les bras de ses parents soulagés de découvrir que non seulement il n'est pas défiguré comme ils l'avaient craint, mais qu'il a conservé son apparence normale. Nous devons ces réussites à la science dentaire et à notre formation pour la mettre en pratique.

Cependant, afin de pouvoir fournir des services modernes exemplaires, il faut maintenir l'enseignement d'excellente qualité offert aux étudiants en médecine dentaire. Hélas, nous risquons de perdre ce que nous avons gagné à moins de consacrer plus de temps et d'efforts à faire pression auprès du gouvernement pour améliorer les installations scolaires et les subventions de recherche.

Pourquoi la recherche dentaire est-elle si importante pour la profession? Les avantages des progrès scientifiques sont évidents, mais ce qui distingue l'enseignement universitaire de l'enseignement technique collégial, ce sont la recherche et les publications. Sans elles, la dentisterie pourrait se voir rabaisser au niveau collégial. Ce sort n'est pas aussi improbable qu'on peut le penser. Que fait donc votre association nationale pour défendre cette cause? Du lobbying, du lobbying et encore du lobbying!

En 2000, le gouvernement fédéral a réorganisé le financement de la recherche en santé au Canada en créant les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). La dentisterie et la santé buccodentaire ont été regroupées sous l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite. Vous remarquerez que la santé buccodentaire ne figure pas dans l'appellation de cet institut, et ne semble guère importer en matière de financement. En 1999, bien que 7 % des dépenses de santé nationales aient été pour les soins buccodentaires, seulement 1,6 % des subventions fédérales pour la recherche en santé ont été accordées aux chercheurs en santé buccodentaire. La situation ne s'est pas améliorée.

L'ADC exerce des pressions pour que les subventions de recherche soient au moins proportionnelles aux dépenses globales. Elle sait que les appellations des instituts des IRSC sont étudiées en vue d'une révision éventuelle. Aussi demandons-nous que la «santé buccodentaire» soit incluse dans l'appellation de l'institut.

Par ailleurs, l'ADC exerce des pressions auprès de Statistique Canada pour que les enquêtes sur la santé comprennent des questions qui fourniraient des indices

nationaux sur l'état de la santé buccodentaire. Ces données serviraient de fondement concret pour nos observations et nous fourniraient de nouveaux éléments de preuve pour étayer nos demandes de subvention.

Enfin, la pénurie d'enseignants en médecine dentaire est un autre sujet d'inquiétude crucial et est dû à plusieurs facteurs. Les universitaires sont attirés vers les États-Unis par des salaires payés en dollars américains et de généreuses subventions de recherches versées aux universités. Comme les salaires des enseignants en médecine dentaire sont généralement très inférieurs à ceux de leurs collègues qui exercent en privé, les dentistes universitaires doivent être disposés à se sacrifier personnellement pour l'amour des recherches — ce que peu d'entre nous semblent vouloir faire.

Dans un mémoire présenté en 2001 à la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, l'ADC notait qu'un poste d'enseignant à temps plein sur 6 était vacant dans les facultés de médecine dentaire — en tout, 49 postes vacants sur un total de 305 postes dans les 10 facultés de médecine dentaire du Canada.

Avec les subventions généralement insuffisantes pour les universités et avec les difficultés que les étudiants en médecine dentaire ont à payer leurs frais de scolarité, le tableau est plutôt sombre. Or, comme la famille dentaire a tendance dans les moments difficiles à s'unir pour s'entraider, l'ADC, l'Association des facultés dentaires du Canada et l'Association canadienne de recherches dentaires se sont réunies pour concerter leurs efforts au nom de la profession. Pour sa part, l'ADC offre son expertise dans les relations avec le gouvernement. Nul n'ignore que les solutions à ces problèmes auront une dimension «politique».

À force de se plaindre, on obtient gain de cause. Alors que l'ADC entame son deuxième siècle, je vous assure qu'on entendra clairement notre voix.

*George Sweetnam, DDS  
president@cda-adc.ca*